

PRESIDENCE DU CONSEIL PRESIDENTIEL

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL

du 29 Juillet 1970

portant nominations et promotions à
titre militaire dans l'Ordre du
Mérite Social -LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;
- VU le Décret n°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement ;
- VU la Loi n°62-40 du 31 Décembre 1962 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret n°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret n°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- Sur proposition des Ministres intéressés et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er. - Sont nommés et promus, à titre militaire, dans l'Ordre du Mérite Social, les Sous-Officiers, Gendarmes et Assimilés dont les noms suivent pour prendre rang du 1er Août 1970 :

A) Au Grade d'OFFICIER (Médaille d'Argent)

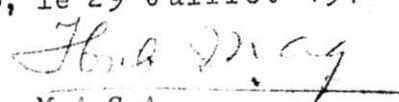
- MM. DEBOUTO Michel, ~~Marschal des Logis Chef de Gendarmerie~~
- HOUESSE Thomas, Sous Brigadier de Paix -
- KOKPON Michel, Adjudant de Police à PORTO-NOVO -
- LAINE Armand, Inspecteur de Police -
- ODJOUOLAKPE Boussari, Gardien de la Paix -
- OUEDEHOU A. Edouard, Gardien de la Paix -
- QUENUM Eugène, Officier de Police -
- El Hadj YESSOUFOU Nouftaou, Gardien de la Paix -

B) Au Grade de CHEVALIER (Médaille de Bronze)

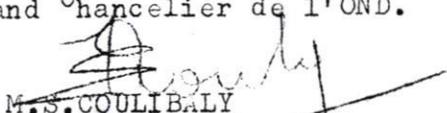
- DENAHOU DOMANOU Joseph, Gardien de la Paix -

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 29 Juillet 1970


H. MAGA

Par le Président du Conseil
Présidentiel;
Le Grand Chancelier de l'OND.


M.S. COULIBALY
AMPLIATIONS :

PCP 4 - SGG 4 - GRANDE CHANCEL. 15 - JORD 1 - MJL 2 - DN 2
 CS 6 - IAA 1 - MINISTERES 11 - DCCT 1 - DGAJL 2 - MCP 4 -
 IGF 1 - Dir.St. 1 - INTERESSES 10 -